



Alertis

Formation / Prévention des risques professionnels

FORMATION HARCELEMENT AU TRAVAIL

Programme de formation – modalités pédagogiques

3h00



ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation sur le **harcèlement au travail** a pour objectif de fournir les **clés essentielles** pour **comprendre et agir** face à ces situations. Elle permettra de définir clairement ce qu'est le **harcèlement moral, sexuel**, ainsi que les **agissements sexistes**, en s'appuyant sur les **cadres légaux existants**.

Elle permet de **reconnaître les signes et manifestations** des différentes formes de harcèlement grâce à **l'analyse de situations concrètes**. Ils comprendront également leurs **responsabilités**, qu'ils soient **managers, RH ou référents**, et apprendront comment **accompagner les salariés concernés**.

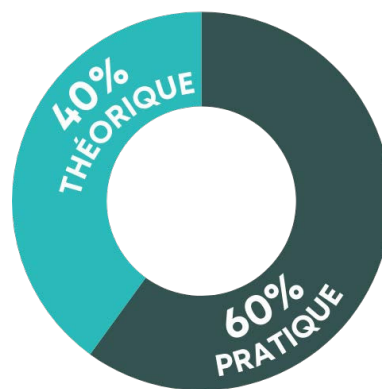
Enfin, des **solutions concrètes de prévention** seront proposées afin de mettre en place un **environnement de travail respectueux et inclusif, où chacun se sent protégé et écouté**.

PUBLIC VISÉ

Les cadres dirigeants, DRH, RH, cadres, chefs de services, membres de CHSCT, délégués du personnel.
Une formation peut également être réalisée pour le personnel.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- **Définir le cadre juridique** des différentes formes de harcèlement (moral, sexuel) et des agissements sexistes.
- **Identifier et reconnaître** les situations de harcèlement ou comportements à risque au travail.
- **Mettre en place un plan d'action** de prévention adapté et adopter les bons réflexes pour sécuriser la relation employeur/salarié(e).



PRÉREQUIS ✓

Aucun prérequis.

DURÉE ✓

3H00.

LIEU DE FORMATION ✓

Directement dans votre établissement en cas de formation intra-entreprise.
Dans notre centre de formation en cas de formation inter-entreprise.

EFFECTIF ✓

De 1 à 12 apprenants.

NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION ✓

Une compréhension du Français est nécessaire afin de comprendre les éléments appris.

ATTRIBUTION FINALE ✓

Attestation de formation et d'assiduité.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ✓

Prendre contact avec le centre de formation ALERTIS afin que puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.).

Centre de formation ALERTIS SÉCURITÉ PRÉVENTION

20, avenue des Frères MONTGOLFIER - Espace Mi-Plaine - 69 680 CHASSIEU | Tel : 04 78 90 46 30

www.alertis.fr | Contact : <https://www.alertis.fr/contact/> | Mail : info@alertis.fr

N° de déclaration organisme de formation : 82 69 10978 69



METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

- Exposé interactif accompagné de vidéos et de démonstrations du formateur.
- Exercices et études de cas concrets au moyen de mises en situations pratiques au sein de l'entreprise.

MATÉRIEL APPORTÉ

- Matériel de mise en situation
- Matériel et document pédagogique

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur **spécialisé en prévention des risques** et assurant des missions d'amélioration des conditions de travail auprès des entreprises ; à jour de ses compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation formative consignée dans une fiche de suivi reprenant les compétences et des connaissances de l'apprenant.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Conforme au référentiel QUALIOPI et DATADOCK

DÉLAI D'INSCRIPTION

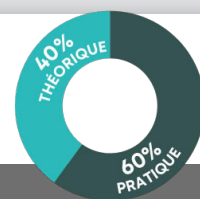
Inscription 24H00, au plus tard, avant le début de la session, **sous réserve des places disponibles**.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargements
- **Exercices pratiques**
- **Mises en situation de travail simulé**
- Formulaire d'évaluation à chaud de la formation (en ligne) pour les apprenants
- **Formulaire d'évaluation** à froid pour le service formation



PROGRAMME DE FORMATION



PARTIE THEORIQUE



1 Identifier le cadre juridique des différentes formes de harcèlement au travail

- 1.1 Les dernières évolutions
- 1.2 Définir les différentes formes de harcèlement
- 1.3 Les dispositions des articles du Code Pénal et du Code du Travail sur ces divers types de harcèlement
- 1.4 Les différentes obligations de l'employeur et du cadre responsable dérivées de l'obligation générale de sécurité



2 Savoir comment agir concrètement en cas de harcèlement moral et/ou sexuel

- 2.1 Les différentes étapes du signalement d'une situation de harcèlement
- 2.2 Autre procédure pouvant mettre fin au trouble avéré de harcèlement : la Médiation
- 2.3 Les sanctions envisageables en cas de harcèlement moral ou sexuel



1 Sécuriser la relation contractuelle entre employeur et salarié/e

- 1.1 Trouver et mettre en place des solutions permettant d'agir concrètement face au harcèlement
- 1.2 Mettre en place une politique de prévention par un plan d'action et des pistes de réflexion
- 1.3 Améliorer le programme annuel de prévention des risques
- 1.4 Modifier le règlement intérieur ou élaborer une charte



A l'issue de la formation

- Tous les stagiaires reçoivent une **attestation de formation** ainsi qu'une **fiche d'évaluation**.
- La **feuille d'émargement** est envoyée au service demandeur.